

DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE SAINT-MARS-SUR-LA-FUTAIE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MARS 2017

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 12
- votants : 12
- absents : 3

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois mars à 20 heures 00,
 Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Maurice ROULETTE, Maire.

Date de la convocation : 10/03/2017

Présents : MM. M. ROULETTE, , D. MAULAVE, J.F. PELÉ, J. BERHAULT, B. BAUDIN, C. DODARD, S. LECORDIER, M. FOUCAULT, T. JOSSOMME, S. HEBERT, G. COLIN, P. BOISSEL

Absents: G. CHANCEREL, O. AMEDEE, L. RENAULT

Secrétaire de séance : Benoit BAUDIN

ORDRE DU JOUR

- Compte rendu de la séance du 9/02/2017
- Compte administratifs 2016
- Comptes de gestion 2016
- Affectations de résultats 2016
- Subventions 2017
- Budgets 2017
- Indemnités des élus
- Questions diverses

SEANCE

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 9 février 2017.

Il demande ensuite aux membres du conseil l'autorisation de porter des points supplémentaires à l'ordre du jour :

-le vote des taux des contributions directes avant de procéder au vote des budgets 2016,

17/06 – COMPTES ADMINISTRATIFS

Vu le Code des Communes et notamment les articles L. 241-1 à L. 241-6, R. 241-1 à R. 241-33,

Le Maire s'étant retiré,

Le conseil Municipal, sous la présidence de Mr P. BOISSEL, conformément à l'article L 121-13 du Code des Communes, délibère sur le Compte Administratif de l'exercice 2016 dressé par Le Maire, Mr Maurice ROULETTE, lequel peut se résumer comme suit :

BUDGET PRINCIPAL :

FONCTIONNEMENT :

	DEPENSES (€)	RECETTES (€)	SOLDE (€)
OPERATIONS DE L'EXERCICE	477 922.51	527 750.30	49 827.79
RESULTAT ANTERIEUR REPORTÉ			207 774.97
RESULTAT 2016			257 602.76

INVESTISSEMENT :

	DEPENSES (€)	RECETTES (€)	SOLDE (€)
OPERATIONS DE L'EXERCICE	57 243.31	165 994.11	108 750.80
RESULTAT ANTERIEUR REPORTÉ			-66 687.99
RESULTAT 2016			42 062.81

Résultat cumulé = 299 665.57€

BUDGET ASSAINISSEMENT :

FONCTIONNEMENT :

	DEPENSES (€)	RECETTES (€)	SOLDE (€)
OPERATIONS DE L'EXERCICE	21 783.05	21 528.99	-254.06
RESULTAT ANTERIEUR REPORTÉ			943.01
RESULTAT 2016			688.95

INVESTISSEMENT :

	DEPENSES (€)	RECETTES (€)	SOLDE (€)
OPERATIONS DE L'EXERCICE	19 765.07	69 477.17	49 712.10
RESULTAT ANTERIEUR REPORTÉ			14 121.53
RESULTAT 2016			63 833.63

Résultat cumulé = 64 522.58€

BUDGET LOTISSEMENT :

FONCTIONNEMENT :

	DEPENSES (€)	RECETTES (€)	SOLDE (€)
OPERATIONS DE L'EXERCICE	85 932.29	85 932.45	0.16
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE			-0.16
RESULTAT 2016			0.00

INVESTISSEMENT :

	DEPENSES (€)	RECETTES (€)	SOLDE (€)
OPERATIONS DE L'EXERCICE	100 877.96	85 932.29	-14 945.67
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE			14 945.67
RESULTAT 2016			0.00

Résultat cumulé = 0.00€

BUDGET ZONE D'ACTIVITE :

FONCTIONNEMENT :

	DEPENSES (€)	RECETTES (€)	SOLDE (€)
OPERATIONS DE L'EXERCICE	8546.01	39169.54	30 623.53
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE			-30 623.53
RESULTAT 2016			0.00

INVESTISSEMENT :

	DEPENSES (€)	RECETTES (€)	SOLDE (€)
OPERATIONS DE L'EXERCICE	17255.24	8546.01	-8 709.23
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE			8 709.23
RESULTAT 2016			0.00

Résultat cumulé = 0.00€

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le Compte Administratif 2016 du budget principal et de ses budgets annexes tel que présenté ci-dessus.

17/07- COMPTES DE GESTION

Vu le Code des Communes et notamment les articles L. 241-1 à L. 241-6, R. 241-1 à R. 241-33,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du maire et du Compte de Gestion du Receveur,

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2016 a été réalisée par le receveur en poste à Gorrion et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la Commune, pour le budget principal et ses budgets annexes (Lotissement, Assainissement et Zone d'Activité).

Ayant entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2016, pour le budget principal et ses budgets annexes (lotissement, Assainissement et zone d'Activité) dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

17/08- AFFECTATION DES RESULTATS 2016 DU BUDGET PRINCIPAL :

Vu le compte administratif 2016 du budget principal approuvé par délibération du 23/03/2017 ;

Vu le compte gestion 2016 du Comptable approuvé par délibération du 23/03/2017 ;

Considérant la conformité des deux documents précités,

Considérant que le résultat de la section de **fonctionnement** de l'exercice 2016 se présente de la manière suivante :

Résultat de l'exercice :	49 827.79 €
Résultat antérieur reporté :	207 774.97 €
Résultat à affecter :	257 602.76 €

Considérant que le résultat de la section **investissement** de l'exercice 2016 se présente de la manière suivante :

Résultat de l'exercice :	108 750.80 €
Résultat antérieur reporté :	- 66 687.99 €
Reste à réaliser dépenses	69 600.00 €
Reste à réaliser recettes	300.00 €

Besoin de financement en investissement : 27 237.19€

Après avoir entendu les explications nécessaires, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Affectation en réserve en investissement c/1068 :	27 237.19€
- Report de l'excédent en Fonctionnement c/002 :	230 365.57€

17/ 09- VOTE DES TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Mr le maire annonce qu'il n'est pas en possession de l'état 1259 permettant habituellement de procéder au vote des taux de contributions directes avant le vote du budget, afin d'en assurer l'équilibre par les recettes fiscales.

Néanmoins, ne souhaitant pas accroître la pression fiscale sur les ménages, et la proposition de budget 2017 pouvant s'équilibrer à recettes fiscales constantes, le maire propose au conseil de reconduire les taux à l'identique en 2017

Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur ROULETTE et sur sa proposition, après en avoir délibéré, **FIXE** les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2017 à :

- 16,09 % : taxe d'habitation
- 23,10 % : taxe foncière bâti
- 38,67 % : taxe foncière non bâti

17/10 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES 2017

Le Conseil Municipal, après présentation des propositions de budget par monsieur le Maire, à l'unanimité approuve le budget primitif 2017, lequel s'équilibre comme suit :

BUDGET PRINCIPAL :

- Fonctionnement : Dépenses = recettes = 692 665.57€
- Investissement : Dépenses = recettes = 361 700.00€

BUDGET ASSAINISSEMENT :

- Fonctionnement : Dépenses = recettes = 21 481.27€
- Investissement : Dépenses = recettes = 79 049.80€

BUDGET LOTISSEMENT :

- Fonctionnement : Dépenses = recettes = 85 937.29€
- Investissement : Dépenses = recettes = 85 932.29€

BUDGET ZONE ACTIVITÉ :

- Fonctionnement : Dépenses = recettes = 8 551.01€
- Investissement : Dépenses = recettes = 8 546.01€

17/ 11– INDEMNITES DES ELUS

Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'article L.2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximum des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi,

Considérant l'évolution réglementaire au 1^{er} janvier 2017 modifiant la valeur de l'indice brut terminal de la fonction publique, nécessitant de prendre une nouvelle délibération,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, avec effet au 1^{er} janvier 2017 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints comme suit :

- maire : 31% de l'indice brut terminal de la FPT.
- Adjoints : 8.25%.de l'indice brut terminal de la FPT.

-QUESTIONS DIVERSES

-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h00.

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS

17/06 – COMPTES ADMINISTRATIFS

17/07– COMPTES DE GESTION

17/08– AFFECTATION DES RESULTATS 2016 DU BUDGET PRINCIPAL :

17/ 09– VOTE DES TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

17/10 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES 2017

17/ 11– INDEMNITES DES ELUS

-QUESTIONS DIVERSES

Mr Maurice ROULETTE, Maire	
Mr Philippe BOISSEL, 1 ^{er} Adjoint	
Mme Ghislaine COLIN, 2 ^{ème} Adjoint	
Mr Thierry JOSSOMME, 3 ^{ème} Adjoint	
Mr Olivier AMEEDÉ	/
Mme Josiane BERHAULT	
Mme DODARD Christelle	
Mr Jean-François PELÉ	
Mme Sylvie LECORDIER	
Mr Benoît BAUDIN	
Mme Sabine HEBERT	
Mr Michel FOUCAULT	
Mr Dominique MAULAVE	
Mr Laurent RENAULT	/
Mr Georges CHANCEREL	/